

Réf: Dossier N° : 48587

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ACHILLE SERVICES PLUS » en abrégé «A.S.P »

Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI SOPIM CANIVEAU, 01 BP 1057
ABIDJAN 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Avril 2018, et enregistrés au CEPICI le 18 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ACHILLE SERVICES PLUS » en abrégé «A.S.P ».

Objet: Impression numérique grand format, confection de tampons, badges, carte de visite, gravure..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI SOPIM CANIVEAU, 01 BP 1057
 ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur GONNET DRO ACHILLE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-10491 du 18/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9767 du 18/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

